

l'avoit honoré : On députa aussi au Sieur de Mellaredé pour l'exhorter d'écrire au Duc son Maître, afin de sçavoir si S. A. R. vouloit convenir des propositions de la France ; mais ce Ministre, bien loin de prendre ce parti, presenta un nouveau Memoire trois jours après à la Diette, par lequel il renouvella les remercimens & les marques de reconnaissance que S. A. R. avoit pour tous les soins & les peines inutiles que la République avoit prises en sa faveur : il repeta les raisons qu'il avoit déjà alleguées pour porter les Suisses à concevoir de l'ombrage du voisinage des forces de France, & enfin il leur proposa l'unique moyen, selon lui, de se conserver le Duc de Savoye pour voisin, sans contrevénir au Traité de Paix perpetuelle de l'année 1516.

Ce moyen étoit, que les Cantons Protestans donneroient un secours de 4000. hommes de leurs Troupes à S. A. R. pour les joindre à celles qu'on avoit levé, & qu'on levoit actuellement chez quelques Cantons Catholiques pour le service de ce Prince, qui seroient employez à chasser tous les François de tous les Etats de Savoye, sans qu'elles pussent insulter aucune des Places que Sa M. T. C. possédoit en 1663. conformément aux alliances qu'ils avoient avec cette Couronne. Il promettoit que ces Troupes seroient payées sur le même pied dont on est convenu avec les Cantons Catholiques qui ont permis des levées à Son Altesse Royale. Et il finissoit par demander une réponse prompte & positive avant qu'il sortît de Bade.

Plusieurs Députez, & notamment ceux de Zurich & de Schaffouse, dont les instru-

*Le Duc de Savoye demande des troupes aux Suisses.*